

**Centre
de services scolaire
René-Lévesque**

Québec 

Comité de parents du Centre de services René-Lévesque

Rapport annuel 2021-2022

1. Mot de la Présidence

1.1 L'élève et son bien-être au cœur de l'organisation scolaire

Nous sommes heureux de pouvoir dire que le Comité de parents est devenu, avec les années, une instance proactive qui a à cœur le bien-être de nos jeunes. Nous sommes fiers d'être la voix des parents des écoles que nous représentons et de partager nos couleurs et nos valeurs pour faire du milieu scolaire un milieu inclusif où il fait bon vivre et apprendre.

Avec les défis de taille que la COVID nous a apportés au cours des dernières années, nous avons su, en collaboration avec les élèves, les professeurs, les professionnels, les directions et le centre de services, nous adapter avec patience et bienveillance. Je vous dis Bravo!

Notre plus grande fierté cette année a été notre réflexion et notre engagement à faire une différence dans nos écoles en se penchant sur l'intimidation. Nous avons donc révisé la Loi sur l'instruction publique pour créer un aide-mémoire qui permet d'outiller tous les acteurs qui gravitent dans le milieu scolaire pour leur permettre de bien connaître leur rôle quant à l'intimidation.

Je tiens spécifiquement à souligner l'incroyable implication de nos parents bénévoles dans toutes les sphères de l'organisation scolaire de manière à faire une différence hors du commun. La recherche d'idée pour enrichir et soutenir le milieu scolaire est tout à notre honneur.

En mon nom et en celui du Comité de parents, je vous dis merci et bonne année scolaire.

Karine Lacroix, présidente 2021-2022
Comité de parents du Centre de services René-Lévesque

2. Fonction du Comité de parents

- ♣ Valoriser, en collaboration avec le Centre de services scolaire (CSS), l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant un établissement du CSS.
- ♣ Proposer au CSS des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leurs enfants pour contribuer à la réussite éducative.
- ♣ Favoriser les communications écoles-familles.
- ♣ Promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du CSS.
- ♣ Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par le CSS.
- ♣ Transmettre au CSS l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du Comité consultatif des services aux élèves HDAA.
- ♣ Élaborer, avec le soutien du CSS, et proposer au Conseil d'administration l'adoption de la Politique relative aux contributions financières.
- ♣ Donner son avis au CSS sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du CSS, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

3. Le Comité de parents a tenu 6 rencontres régulières en 2021-2022 (les derniers mardis du mois réf : adoption dans les Règles de régie interne)

- ♣ 12 octobre 2021 (ouverture)
- ♣ 30 novembre 2021
- ♣ 9 février 2022
- ♣ 26 avril 2022
- ♣ 31 mai 2022
- ♣ 28 septembre 2022 (fermeture)

4. Les membres du Comité de Parents

Comité exécutif :

- Présidente : M^{me} Karine Lacroix
- Vice-présidente : M^{me} Emmanuelle Pronovost
- Secrétaire/trésorière M^{me} Natacha Larocque

Représentants de secteur :

- Est (Percé à Paspébiac): M. Christine Berthelot
- Centre (Bonaventure à New Richmond) : M^{me} Emmanuelle Pronovost
- Ouest (Maria à St-Francois): M^{me} Isabelle Ouellet

Membres du Conseil administration :

- District 1 : M. Marc Lusignan
- District 2 : M^{me} Natacha Larocque
- District 3: M^{me} Sabrina Houle
- District 4 : M. Geneviève Thériault
- District 5 : M. Mélanie Marin

Délégués sur les comités du CSSRL :

- Comité de transport : M. Antoine Dumais-Roy
- Comité culturel : M^{me} Natacha Larocque
- MSSS-MELS MRC Rocher Percé: M^{me} Marie-Ève Hunter
- MSSS-MELS MRC Bonaventure: M^{me} Marie-Andrée Poirier
- MSSS-MELS MRC Avignon: M^{me} Geneviève Thériault
- EHDAA : M^{me} Mélanie Marin

Déléguée au Conseil général de la FCPQ :

- M^{me} Natacha Larocque
- Pas de substitut pour cette année dû à un manque de volontaire.

***Je tiens à souligner la grande participation
et l'esprit d'équipe des membres à toutes les réunions.***

ÉTABLISSEMENT	REPRÉSENTANT(E)
École Sainte-Marie (Cap d'Espoir)	M ^{me} Julie Roy
École Bon-Pasteur (Sainte-Thérèse)	M ^{me} Christine Berthelot
École secondaire du Littoral (Grande-Rivière)	M. Marc Lusignan
École Bon-Pasteur (Grande-Rivière)	Aucune représentation
École Saint-Paul (Pabos)	M. Antoine Dumais-Roy
École Mgr Sévigny (Chandler)	Aucune représentation
École Saint-Joseph (Chandler)	M ^{me} Marie-Eve Hunter
École Sacré-Cœur (Newport)	Aucune représentation
École Saint-Bernard (Gascons)	M ^{me} Jo-Annie Brotherton
École Le Phare (Port-Daniel)	Aucune représentation
École La Source (Paspébiac)	M ^{me} Karine Lacroix
École Polyvalente de Paspébiac	M ^{me} Natacha Larocque
École François-Thibault (Bonaventure)	M ^{me} Sabrina Houle
École aux Quatre-Vents (Bonaventure)	Florent Bernard
École des Découvertes (Saint-Siméon)	M ^{me} Emmanuelle Pronovost
École Cap Beau-Soleil (Caplan)	M. Joshua Burns
École aux Mille-Ressources (Saint-Alphonse)	M ^{me} Marie-Andrée Poirier
École Le Bois-Vivant (New Richmond)	M ^{me} Lucille-Jane Campbell
École Saint-Donat (Maria)	M ^{me} Geneviève Thériault
École Bourg (Carleton)	M ^{me} Amélie Dallaire
École Antoine-Bernard (Carleton)	M ^{me} Mélanie Marin
École des Audomarois (Saint-Omer)	M ^{me} Marie-Soleil Collin
École des Quatre-Temps (Nouvelle)	M ^{me} Cindy Labillois
École Père-Pacifique (Pointe-à-la-Croix)	M ^{me} Rachel Béland
École des Deux-Rivières (Matapédia)	M ^{me} Isabelle Ouellet
École du Plateau (Saint-François)	M ^{me} Johanne Horan

5. Les sujets sur lesquels le Comité de parents doit être consulté sont les suivants

- ♣ La division, l'annexion ou la réunion du territoire du CSS;
- ♣ Le plan d'engagement vers la réussite du CSS;
- ♣ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSS, la liste des écoles et les actes d'établissement;
- ♣ La politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés dans une école;
- ♣ La répartition des services éducatifs entre les écoles;
- ♣ Le règlement du CSS sur la procédure d'examen des plaintes;
- ♣ Les critères d'inscription des élèves dans les écoles;
- ♣ L'affectation d'une école aux fins d'un projet particulier et les critères d'inscription des élèves dans cette école;
- ♣ Le calendrier scolaire;
- ♣ Les services de garde en milieu scolaire.

6. Les dossiers traités au Comité de parents 2021-2022

- ♣ Les plans de lutte contre l'intimidation;
 - À l'aide de la Loi sur l'instruction publique, le Comité de parents a créé un aide-mémoire/lutte contre l'intimidation pour outiller les Conseils d'établissement et les différentes instances à reconnaître les différents rôles de tous et chacun.
 - Le Comité de parents a fait trois recommandations au centre de services soit :
 - Que chaque année, la journée du chandail rose qui est célébrée le dernier mercredi du mois de février, soit une journée soulignée pour la sensibilisation visant à lutter contre l'intimidation et la création de milieux davantage inclusifs, sécuritaires et bienveillants dans toutes les écoles du CSSRL.
 - Que le CSSRL, comme le stipule l'article 210 de la LIP, veille à ce que chacun de ses établissements offre un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui le fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence. À cette fin, il soutient les directeurs de ses établissements au regard de la lutte contre l'intimidation et de la violence.
 - Que le CSSRL s'assure que chaque école établisse des standards de communication.
 - Sondage fait auprès des parents sur l'intimidation (annexe 1)
- ♣ La création de la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers ;
- ♣ Augmenter la notoriété du Comité de parents et par conséquent, l'importance de la démocratie scolaire;

- ♣ Améliorer le rôle consultatif du Comité de parents en tenant compte d'un rôle renforcé des membres du Conseil d'administration;
- ♣ Conférence Sonia Lupien;
- ♣ Révision des règles de régie interne;
- ♣ ...

7. Perspectives - 2022-2023

Au cours de la prochaine année, le Comité de parents poursuivra ses efforts afin de soutenir les membres pour l'actualisation des plans de lutte contre l'intimidation, dossier qui reste au cœur de nos priorités. Nous continuerons de donner le plus de soutien et d'informations aux parents. Nous allons également entretenir les ponts entre les différents acteurs gravitant autour du Comité de parents pour optimiser les projets futurs. Et il nous fera plaisir de continuer notre collaboration avec le Centre de services scolaire René-Lévesque.

Pour le Comité de parents, la valorisation de l'éducation se définit principalement sous l'angle de l'engagement du parent envers son enfant, de l'implication des parents dans les activités et instances scolaires, et également sous l'angle de l'importance de mettre en valeur la motivation scolaire, la persévérance et la réussite éducative de tous les élèves.

8. Conclusion

Je tiens à remercier toutes les personnes impliquées de près ou de loin à la réussite de nos enfants.

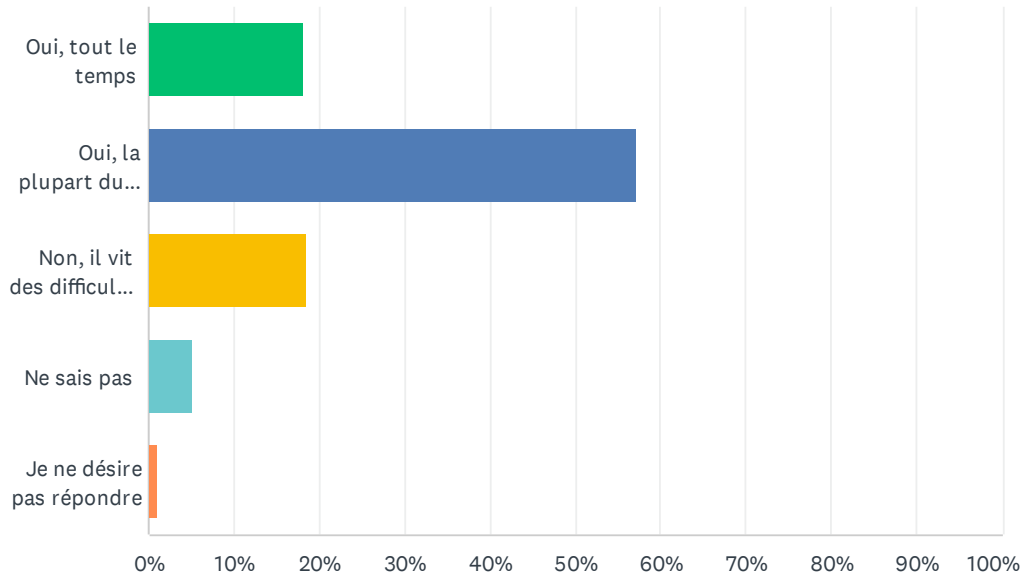
Un immense merci à tous les professionnels qui se mobilisent autour de nos enfants pour les soutenir, les éduquer et créer un monde scolaire motivant et sécuritaire.

Un bravo à tous les parents, qui jour après jour supportent et continuent de tout donner à leurs enfants pour les guider vers un bel avenir. Merci de jouer un rôle fondamental dans la démocratie scolaire. Que ce soit au niveau du Conseil d'établissement, du Comité de parents ou comme membre du Conseil d'administration, vous participez à définir une école publique de qualité qui répond aux besoins de nos enfants. Vous êtes des acteurs importants, parce qu'à la base ce sont les parents les premiers éducateurs de leurs enfants, vous êtes les premiers responsables à toutes les phases de leurs développements et vous êtes les premiers à agir pour s'assurer de leurs réussites.

Merci mille fois à tout ce bon monde, vous faites la différence.

Q1 Votre enfant parle-t-il de son école comme d'un endroit bienveillant, sain et sécuritaire ?

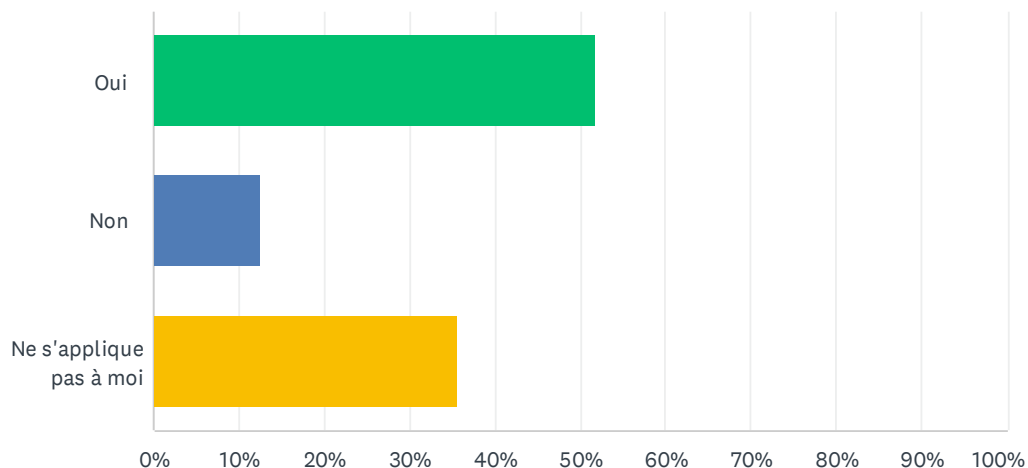
Réponses obtenues : 723 Question(s) ignorée(s) : 4



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui, tout le temps	18.12%	131
Oui, la plupart du temps	57.12%	413
Non, il vit des difficultés avec d'autres élèves	18.53%	134
Ne sais pas	5.12%	37
Je ne désire pas répondre	1.11%	8
TOTAL		723

Q2 Si votre enfant (ou l'un de vos enfants) vit ou a vécu des difficultés avec d'autres élèves, est-ce que vous vous êtes sentis soutenus lorsque vous en avez parlé à un membre de l'équipe-école ou à votre direction ?

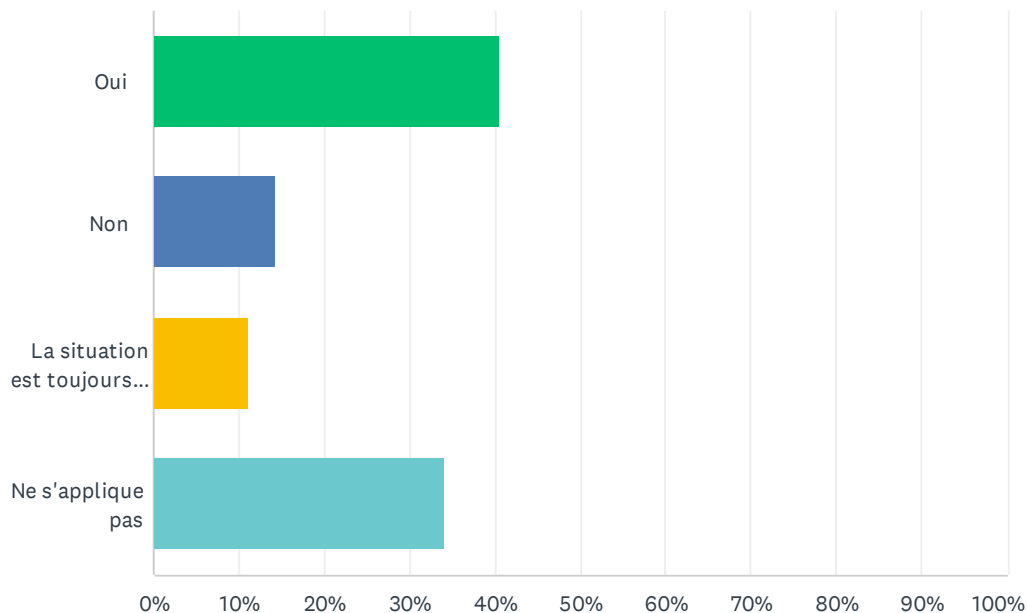
Réponses obtenues : 724 Question(s) ignorée(s) : 3



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	51.80%	375
Non	12.57%	91
Ne s'applique pas à moi	35.64%	258
TOTAL		724

Q3 Si votre enfant a déjà vécu des difficultés avec les autres élèves, est-ce que la situation s'est réglée grâce aux interventions de l'école ?

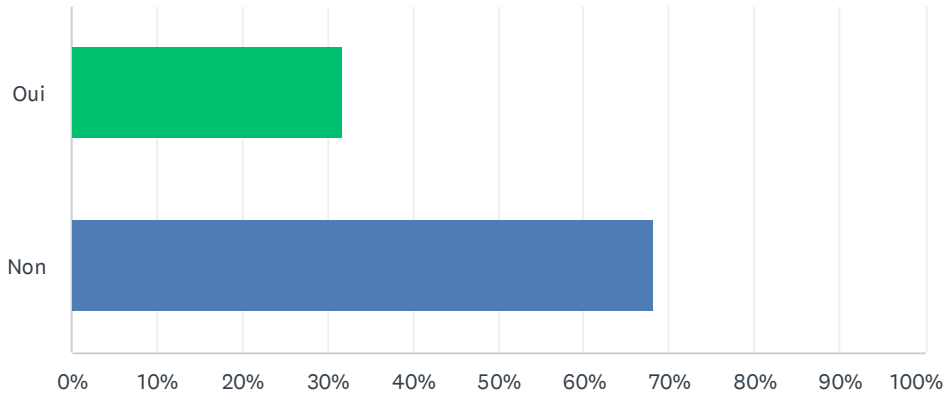
Réponses obtenues : 724 Question(s) ignorée(s) : 3



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	40.47%	293
Non	14.36%	104
La situation est toujours en cours	11.05%	80
Ne s'applique pas	34.12%	247
TOTAL		724

Q4 Connaissez-vous les articles de loi qui définissent l'intimidation en contexte scolaire (loi sur l'instruction publique, article 13) ?

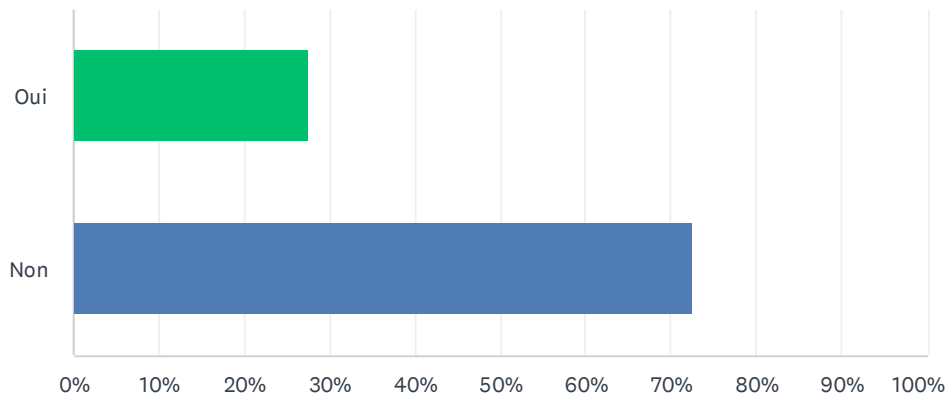
Réponses obtenues : 727 Question(s) ignorée(s) : 0



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	31.77%	231
Non	68.23%	496
TOTAL		727

Q5 Connaissez-vous le processus de dépôt de plaintes lorsque vous n'êtes pas satisfait d'une décision ou de services rendus dans l'établissement de votre enfant ?

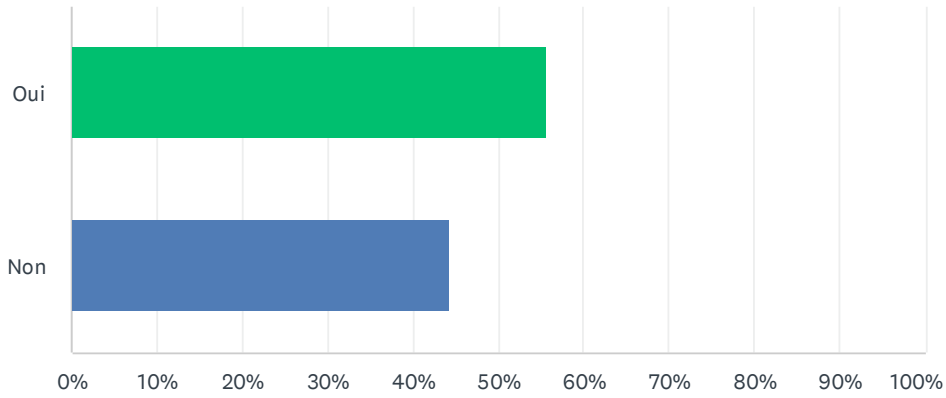
Réponses obtenues : 723 Question(s) ignorée(s) : 4



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	27.52%	199
Non	72.48%	524
TOTAL		723

Q6 Saviez-vous que votre école a l'obligation de par la loi d'avoir un plan de lutte contre l'intimidation ? (présenté aux parents à tous les ans)

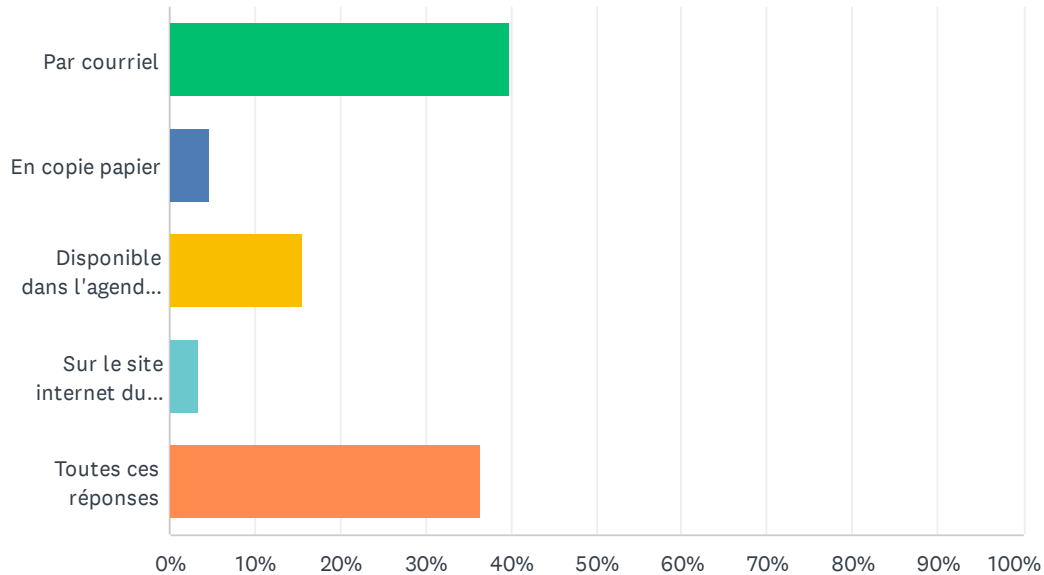
Réponses obtenues : 727 Question(s) ignorée(s) : 0



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	55.57%	404
Non	44.43%	323
TOTAL		727

Q7 Comme le plan de lutte doit être présenté chaque année, de quelle façon aimeriez-vous qu'il vous soit diffusé ?

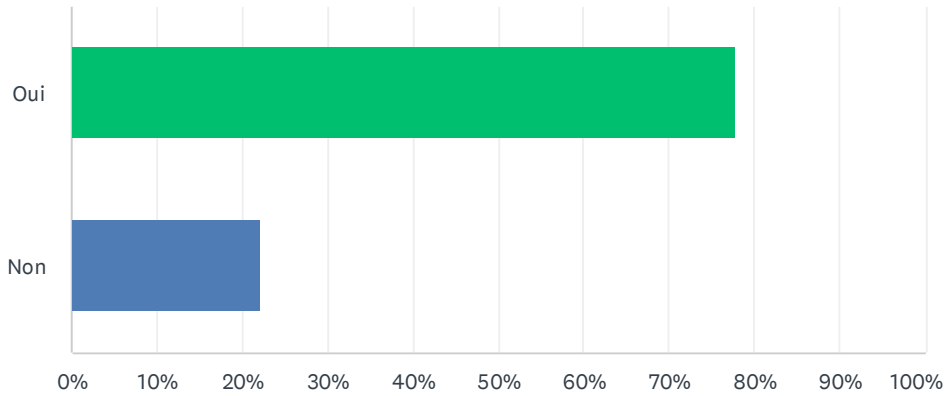
Réponses obtenues : 724 Question(s) ignorée(s) : 3



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Par courriel	39.92%	289
En copie papier	4.70%	34
Disponible dans l'agenda scolaire de mon enfant	15.47%	112
Sur le site internet du Centre de services	3.45%	25
Toutes ces réponses	36.46%	264
TOTAL		724

Q8 Voudriez-vous en savoir davantage sur les étapes standardisées à suivre en cas d'intimidation de votre enfant (protocole d'intervention)?

Réponses obtenues : 726 Question(s) ignorée(s) : 1



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	77.82%	565
Non	22.18%	161
TOTAL		726